

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Directeur de la publication : M. Le Maire

Janvier 2025



L A B E L

VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2024

Ce diplôme est décerné par le jury du PETR Cœur des Hauts-de-France à

Framerville-Rainecourt

FÉLICITATIONS

Catégorie 2 : Communes de 301 à 1 000 habitants

Fait à Péronne, le quatorze octobre 2024

Philippe CHEVAL
Président



Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Janvier 2025

Editorial



Directeur de la publication : M. Le Maire

L'année 2024 se termine et en ce début de mois de décembre, je vais vous faire le point sur les activités et travaux qui se sont déroulés au cours de l'année.

Les travaux d'effacement de réseaux se poursuivent mais avec du retard sur le programme qui nous avait été promis.

Depuis le mois d'avril, malgré mes nombreuses relances, nous n'avons vu personne parmi les entreprises effectuant les travaux. Normalement à l'heure où j'écris ces mots, le travail devrait reprendre en cette fin d'année mais il sera certainement vite interrompu par les congés de fin d'année.

J'espère qu'au mois de janvier, nous pourrons parler de la fin des effacements de réseaux et que nous pourrons constater la dépose des lignes aériennes au niveau de la rue de l'église et de la rue des vergers. On attend !!!

Les travaux au niveau des rues de la vallée et de la panneterie se terminent.

Selon le programme de l'entreprise, l'enrobé au niveau de la rue de la panneterie devrait se faire entre le 16 et le 19 décembre 2024.

En ce qui concerne les autres travaux,

Le mur du cimetière (réalisé par une entreprise), situé grand'rue est terminé ainsi que les joints du mur de façade (effectués par l'employé communal).

Une citerne enterrée a été installée derrière l'église pour recueillir les eaux de gouttières qui seront utilisées pour l'arrosage des fleurs chaque été. Une clôture de protection a également été installée. Ces installations ont été effectuées par notre employé communal aidé par notre stagiaire, Hugo, que nous avons accueilli six mois durant sa scolarité.

L'isolation des combles au Gerموir est terminée, elle a été effectuée par une société d'isolation. Nous avons bénéficié d'une aide financière importante de l'ordre de 60% du coût pour un restant à la charge de la commune de 1 363,68 euros. Des radiateurs plus modernes et moins énergivores ont été installés afin de remplacer les anciens trop gourmands en électricité. De même, les néons ont également été remplacés par des leds.

Concernant les travaux à venir (à partir de 2025), nous prévoyons dans la continuité, l'aménagement des trottoirs, des entrées de chaque propriété et des emplacements de stationnement afin d'améliorer le passage des véhicules dans les rues comme je vous l'avais expliqué dans le bulletin municipal précédent (pour 2025/2026 : rue de l'église et rue des vergers).

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Janvier 2025

Editorial



Directeur de la publication : M. Le Maire

Ces travaux mettent toujours du temps à voir le jour car ils sont liés à différentes conditions comme par exemple :

- l'attente d'une aide financière substantielle de la société d'éoliennes de notre territoire qui a pour projet de renouveler trois mâts en 2026-2027. Cette société s'est engagée à financer une partie des travaux communaux ayant pour but l'amélioration de la qualité de vie. Les travaux d'effacement des réseaux, l'aménagement des trottoirs et des entrées privées correspondent à ce critère mais afin d'obtenir cette aide financière, nous devons caler nos travaux en même temps que la constitution de leur projet.
- La suppression de 18 alimentations en eau encore en plomb (*le plomb est aujourd'hui interdit*) dans les rues de l'église et des vergers afin de les mettre aux normes, en effet le syndicat d'eau (SIEP) prévoit ce chantier début de l'année 2025.

Nous ne pouvons donc pas commencer l'aménagement tant que ces conditions ne sont pas finalisées.

Avec tout cela, on aura de quoi s'occuper

pour faire en sorte que les délais soient respectés !

A propos du SMITOM (traitement des ordures ménagères), les nouveaux bacs ont été distribués.

Depuis le 25 novembre 2024, les anciens bacs ne sont plus collectés. Les administrés qui n'ont pas encore reçu la nouvelle poubelle, doivent appeler le 03 64 63 00 67 (siège de Terre de Picardie, 10 Avenue Haute Picardie 80200 Estrées-Deniécourt).

Cette nouvelle formule nous amène à améliorer nos habitudes. Le tri est devenu un acte important (sacs jaunes, sacs bleus, composteur...).

L'objectif de cette nouvelle formule est de mettre le moins de déchets possible dans la poubelle ménagère. Le fait d'espacer de quelques semaines la sortie de la poubelle ménagère vous permettra d'économiser une petite partie de la redevance « ordures ménagères ». En effet, le coût de la mise en décharge (site de Lihons) est en constante augmentation. La crainte de voir les dépôts sauvages augmentés dans la nature n'apportera pas de solution. A chacun d'agir de la meilleure manière possible.

Bulletin Municipal



Framerville-Rainecourt

Editorial



Janvier 2025

Directeur de la publication : M. Le Maire

Pour finir,

Je remercie comme à mon habitude, le travail du personnel communal, la secrétaire de mairie et l'agent technique ainsi que le stagiaire, Hugo, que nous avons pu accueillir au sein de notre collectivité durant sa scolarité.

Je remercie mes deux adjoints et les conseillers municipaux pour leur aide dans toutes ces activités tout au long de l'année.

Je remercie les associations communales.

Le comité des fêtes qui, comme chaque année, met en place de nombreuses manifestations.

Toute l'équipe de Lire et Délire et du Germe qui organise des activités diverses toute l'année.

La société de chasse dans laquelle des habitants de la commune sont sociétaires.

Le club de gym M'T'Formes de Framerville-Rainecourt/Herleville qui se pratique à la salle de Herleville.

Je salue au passage celles et ceux qui arrivent dans notre village et qui ont fait le choix de venir y vivre. Je souhaite qu'ils soient chaleureusement accueillis et j'espère pour eux qu'ils s'y plairont. En espérant les voir aux vœux du Maire le 11 Janvier 2025 !

Mesdames, Messieurs,

En mon nom et celui du conseil municipal, je vous souhaite de tout cœur, une excellente année 2025. Que cette nouvelle année vous apporte tout ce que vous souhaitez.

*Le Maire,
Jean-Philippe AVENEL*



**BONNE ANNÉE
2025**

CARTE D'IDENTITÉ

DÉMARCHE EN LIGNE

Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
Accessible avec un compte ANTS (<https://ants.gouv.fr/>)
ou via FranceConnect (<https://franceconnect.gouv.fr/>)

Il faut renseigner certains éléments concernant votre identité et celle de vos parents.

Il faut ensuite vous rendre à la mairie dotée d'un dispositif de recueils d'empreintes (ex : Péronne, Roye...) pour finaliser la demande avec les documents justificatifs.

La mairie dotée d'un dispositif de recueils d'empreintes (ex : Péronne, Roye...) récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande).

Attention : la pré-demande concerne uniquement un dossier déposé en France.

* * * * *



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Vos services publics
en un même lieu

Besoin d'aide

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien (carte d'identité, retraite, impôts....)



Le guichet est ouvert
le lundi, mardi et jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30
le mercredi et le vendredi
de 9h00 à 12h30.

Une France Services à Péronne



2 avenue Charles de Gaulle, 80 200 Péronne

☞ Vous souhaitez faire immatriculer votre véhicule ? Vous avez besoin d'aide pour demander une allocation logement ? Vous aimeriez préparer votre retraite mais n'êtes pas à l'aise avec les outils informatiques ? ...

→ Les animateurs France Services vous guident dans l'utilisation des services en ligne de :
Pôle Emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole, les services des ministères de l'intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques, et La Poste.

France services, pour être accompagné dans vos démarches du quotidien :



SUBVENTIONS VERSEES EN 2024

ACPG Rosières	100	euros
APE les p'tits artistes	250	euros
Croix rouge	600	euros
Comité des fêtes	2 500	euros
Lire et délires	500	euros
Le souvenir Français	100	euros
M'T'Formes	600	euros
Restaurants du Cœur	300	euros
Sarcom	100	euros
Société de chasse	150	euros
Téléthon	300	euros

* * * * *

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2024

« sont restés les mêmes, il n'y a eu aucune augmentation de la pression fiscale communale. »

Pas d'augmentation

- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 25,90 %**
- **cotisation foncière des entreprises : 17,36 %**
- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,82 %**
- **Taxe d'habitation : 11,40 %**

Résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

LA COCCINELLE

Chaque semaine, Terre de Picardie et l'Union départementale des associations familiales (Udaf) de la Somme vous proposent le passage du **Lieu d'accueil enfants parents (Laep) itinérant La Coccinelle** près de chez vous :

- à **Rosières en Santerre** (Médiathèque intercommunale Raoul Follereau - rue Victor Hugo) tous les mercredis de 9h30 à 11h30
- à **Chaulnes** (Salle Saint Didier - 5, avenue Jean Jaurès) tous les jeudis de 14h à 16h à partir du 11 juillet 2024.

Un lieu d'accueil enfants parents est un espace convivial qui accueille tous les enfants de 0 à 5 ans révolus avec leurs parents ou un autre adulte familial (grands-parents, proches...). C'est un espace de jeu et de discussion et un lieu de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. Deux professionnelles formées à l'écoute sont présentes pour vous accueillir. L'entrée est libre, sans inscription, anonyme et gratuite.



Lieu d'accueil enfants - parents itinérant

Un espace de jeu et
de discussion.

Un lieu de rencontre pour
enfants et parents.

Pour tout enfant âgé de 0 à 5
ans révolus et leurs parents.

Entrée libre.

 **Le mercredi de 9h30 à 11h30**
à Rosières-en-Santerre
Médiathèque intercommunale
Raoul Follereau
rue Victor Hugo

 **Le jeudi de 14h à 16h**
à Chaulnes
Salle Saint-Didier
5 rue Jean Jaurès

Tél. : 07 68 77 20 33
Mail : contact@udaf80.org

CALENDRIER COLLECTE 2025



JAN.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
ME 1 ●	SA 1	SA 1	MA 1	JE 1	DI 1	MA 1	VE 1	LU 1	ME 1 ●	SA 1	LU 1
JE 2	DI 2	DI 2	ME 2 ●	VE 2	LU 2	ME 2 ●	SA 2	MA 2	JE 2	DI 2	MA 2
VE 3	LU 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3	ME 3 ●	VE 3	LU 3	ME 3 ●
SA 4	MA 4	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4 ●	VE 4	LU 4	JE 4	SA 4	MA 4	JE 4
DI 5	ME 5 ●	ME 5 ●	SA 5	LU 5	JE 5	SA 5	MA 5	VE 5	DI 5	ME 5 ●	VE 5
LU 6	JE 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6	DI 6	ME 6 ●	SA 6	LU 6	JE 6	SA 6
MA 7	VE 7	VE 7	LU 7	ME 7 ●	SA 7	LU 7	JE 7	DI 7	MA 7	VE 7	DI 7
ME 8 ●	SA 8	SA 8	MA 8	JE 8	DI 8	MA 8	VE 8	LU 8	ME 8 ●	SA 8	LU 8
JE 9	DI 9	DI 9	ME 9 ●	VE 9	LU 9	ME 9 ●	SA 9	MA 9	JE 9	DI 9	MA 9
VE 10	LU 10	LU 10	JE 10	SA 10	MA 10	JE 10	DI 10	ME 10 ●	VE 10	LU 10	ME 10 ●
SA 11	MA 11	MA 11	VE 11	DI 11	ME 11 ●	VE 11	LU 11	JE 11	SA 11	MA 11	JE 11
DI 12	ME 12 ●	ME 12 ●	SA 12	LU 12	JE 12	SA 12	MA 12	VE 12	DI 12	ME 12 ●	VE 12
LU 13	JE 13	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13	DI 13	ME 13 ●	SA 13	LU 13	JE 13	SA 13
MA 14	VE 14	VE 14	LU 14	ME 14 ●	SA 14	LU 14	JE 14	DI 14	MA 14	VE 14	DI 14
ME 15 ●	SA 15	SA 15	MA 15	JE 15	DI 15	MA 15	VE 15	LU 15	ME 15 ●	SA 15	LU 15
JE 16	DI 16	DI 16	ME 16 ●	VE 16	LU 16	ME 16 ●	SA 16	MA 16	JE 16	DI 16	MA 16
VE 17	LU 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17	JE 17	DI 17	ME 17 ●	VE 17	LU 17	ME 17 ●
SA 18	MA 18	MA 18	VE 18	DI 18	ME 18 ●	VE 18	LU 18	JE 18	SA 18	MA 18	JE 18
DI 19	ME 19 ●	ME 19 ●	SA 19	LU 19	JE 19	SA 19	MA 19	VE 19	DI 19	ME 19 ●	VE 19
LU 20	JE 20	JE 20	DI 20	MA 20	VE 20	DI 20	ME 20 ●	SA 20	LU 20	JE 20	SA 20
MA 21	VE 21	VE 21	LU 21	ME 21 ●	SA 21	LU 21	JE 21	DI 21	MA 21	VE 21	DI 21
ME 22 ●	SA 22	SA 22	MA 22	JE 22	DI 22	MA 22	VE 22	LU 22	ME 22 ●	SA 22	LU 22
JE 23	DI 23	DI 23	ME 23 ●	VE 23	LU 23	ME 23 ●	SA 23	MA 23	JE 23	DI 23	MA 23
VE 24	LU 24	LU 24	JE 24	SA 24	MA 24	JE 24	DI 24	ME 24 ●	VE 24	LU 24	ME 24 ●
SA 25	MA 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25 ●	VE 25	LU 25	JE 25	SA 25	MA 25	JE 25
DI 26	ME 26 ●	ME 26 ●	SA 26	LU 26	JE 26	SA 26	MA 26	VE 26	DI 26	ME 26 ●	VE 26
LU 27	JE 27	JE 27	DI 27	MA 27	VE 27	DI 27	ME 27 ●	SA 27	LU 27	JE 27	SA 27
MA 28	VE 28	VE 28	LU 28	ME 28 ●	SA 28	LU 28	JE 28	DI 28	MA 28	VE 28	DI 28
ME 29 ●	SA 29	SA 29	MA 29	JE 29	DI 29	MA 29	VE 29	LU 29	ME 29 ●	SA 29	LU 29
JE 30	DI 30	DI 30	ME 30 ●	VE 30	LU 30	ME 30 ●	SA 30	MA 30	JE 30	DI 30	MA 30
VE 31	LU 31	LU 31	JE 31	SA 31	MA 31	JE 31	DI 31	ME 31 ●	VE 31	LU 31	ME 31 ●

Je réduis + j'agit !

DÉMARRAGE de la TEOMi à partir du 1^{er} JANVIER 2025 :

- Comptabilisation des levées
- 30 passages gratuits/an en déchèterie (+5€ le passage supplémentaire)

● Collecte des sacs jaunes ● Collecte des sacs bleus ● Collecte des ordures ménagères

⚠ PENSEZ À SORTIR VOS BACS ET VOS SACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

Service Déchets Terre de Picardie - Contact : 03 64 63 00 60

f terredepicardie.fr



OCT.	NOV.	DÉC.
MA 1 ● ME 2 ● JE 3 ● VE 4 ● SA 5 ● DI 6 ● LU 7 ● MA 8 ● ME 9 ● JE 10 ● VE 11 ● SA 12 ● DI 13 ● LU 14 ● MA 15 ● ME 16 ● JE 17 ● VE 18 ● SA 19 ● DI 20 ● LU 21 ● MA 22 ● ME 23 ● JE 24 ● VE 25 ● SA 26 ● DI 27 ● LU 28 ● MA 29 ● ME 30 ● JE 31 ●	VE 1 ● SA 2 ● DI 3 ● LU 4 ● MA 5 ● ME 6 ● JE 7 ● VE 8 ● SA 9 ● DI 10 ● LU 11 ● MA 12 ● ME 13 ● JE 14 ● VE 15 ● SA 16 ● DI 17 ● LU 18 ● MA 19 ● ME 20 ● JE 21 ● VE 22 ● SA 23 ● DI 24 ● LU 25 ● MA 26 ● ME 27 ● JE 28 ● VE 29 ● SA 30 ●	DI 1 ● LU 2 ● MA 3 ● ME 4 ● JE 5 ● VE 6 ● SA 7 ● DI 8 ● LU 9 ● MA 10 ● ME 11 ● JE 12 ● VE 13 ● SA 14 ● DI 15 ● LU 16 ● MA 17 ● ME 18 ● JE 19 ● VE 20 ● SA 21 ● DI 22 ● LU 23 ● MA 24 ● ME 25 ● JE 26 ● VE 27 ● SA 28 ● DI 29 ● LU 30 ● MA 31 ●

PÉRIODE TEST : du 1^{er} OCT. au 31 DÉC. 2024 la TEOMi entre en vigueur, voici ce qui change :

1 SORTIE = 1 LEVÉE

SEUL LE BAC GRIS SERA COLLECTÉ

Ne sortez votre bac que s'il est plein, car chaque levée est comptabilisée.

À partir d'octobre 2024 LE PASS' EST OBLIGATOIRE pour accéder à la déchèterie.

SEUL LE BAC GRIS SERA COLLECTÉ

Veillez à bien fermer son couvercle.

PRIX D'UNE LEVÉE

120L = 2€ par levée	240L = 4€ par levée	360L = 6€ par levée	660L = 12€ par levée
---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

• Comptabilisation des levées à partir du 1^{er} janvier 2025.
• Facturation en 2026.

SOYEZ ACTEUR DE LA TEOMi

Avec une bonne gestion de votre tri, c'est moins d'ordures ménagères générées donc moins de sorties de votre bac gris !



Dès le 15 octobre 2024, ouvrez votre compte Ecocito pour suivre votre nombre de levées effectuées et de passages en déchèterie sur www.ecocito.com



● Collecte des sacs jaunes ● Collecte des sacs bleus ● Collecte des ordures ménagères

⚠ PENSEZ À SORTIR VOS BACS ET VOS SACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

Service Déchets Terre de Picardie - Contact : 03 64 63 00 60

f terredepicardie.fr

GESTION DES DECHETS



Pour information, depuis le 25 novembre 2024, les anciens bacs ne sont plus collectés. Les administrés qui n'ont pas encore reçu la nouvelle poubelle, doivent appeler le 03 64 63 00 67 (siège de Terre de Picardie, 10 Avenue Haute Picardie 80200 Estrées-Deniécourt).

Depuis le lundi 04 novembre 2024, il faut vous munir de votre nouvelle carte d'accès pour vous rendre à la déchèterie intercommunale, 95 route de Lihons à Rosières en Santerre.



Comment faire pour accéder aux quais ?

- Approchez votre carte près du lecteur de la borne située avant la barrière d'accès.
- Un message vous autorisant à entrer s'affiche avant l'ouverture de la barrière.

La tarification incitative :

Les coûts de collecte et de traitement ne cessent d'augmenter. Il est donc nécessaire de maîtriser ces hausses et c'est grâce à une diminution de la production de déchets que cela sera possible.

La mise en place de la tarification incitative permet à chacun de se responsabiliser quant à sa production de déchets ménagers. Elle est une réelle incitation au tri des emballages et à la réduction des ordures ménagères résiduelles.

De quoi s'agit-il ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer l'actuelle tarification, c'est une contribution demandée à l'usager pour utiliser le service public de gestion des déchets.

La tarification incitative comporte une part fixe et une part variable :

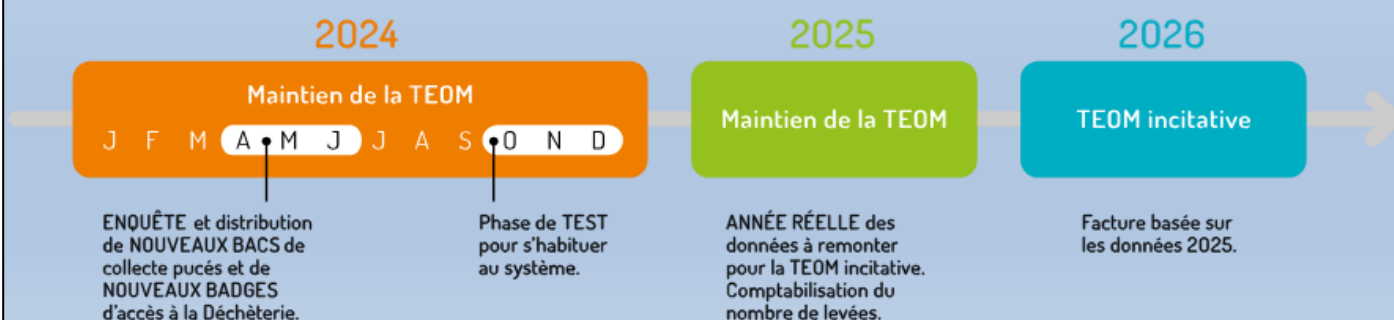
La part fixe comprend l'abonnement au service de collecte et de traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables (emballages, papiers et verre), avec l'accès à la déchèterie intercommunale et la mise à disposition des bacs de collecte.

La part variable dépendra du nombre de levées du bac et du nombre de passages en déchèterie au-delà d'un certain seuil (voir le calendrier de collecte).

Qui est concerné par le passage à la tarification incitative ?

La TEOM incitative est une mesure qui s'applique à tous, les ménages en habitat individuel ou collectif (qu'ils soient propriétaires occupants ou locataires) ainsi qu'à tous les non-ménages (professionnels...) bénéficiant du service de collecte et déjà assujettis à la TEOM.

UN DÉPLOIEMENT EN PLUSIEURS ÉTAPES



Une question sur la tarification incitative : N'hésitez pas à contacter le 03 64 63 00 67

QUELQUES RAPPELS !

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00
de 14h00 à 19h30**

**les samedis
de 09h00 à 12h00
de 15h00 à 19h00**

**les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00**



ANIMAUX

Les propriétaires et détenteurs, même provisoires, d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter que les bruits ne portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

POUBELLES

Merci de ne pas confondre les poubelles de la salle Saint-Nicolas avec la déchèterie svp !

*La déchèterie est située
au lieu dit Maison Rouge, à Rosières en Santerre.
Tél : 03.22.88.18.17*

COMMUNE DE FRAMERVILLE-RAINECOURT

Recensement de la population par l'INSEE

Population municipale : 447

Population comptée à part : 9

(Personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune)

Population totale au 1^{er} janvier 2025 : 456

URBANISME

Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Trouver et imprimer vos formulaires sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Les dossiers sont à déposer en Mairie aux heures de permanence ou à envoyer sur le mail de la Mairie (mairie@framerville-rainecourt.fr)

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Vous avez terminé la construction pour laquelle vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme : Document délivré par une autorité administrative pour valider qu'un projet soit bien conforme aux règles d'urbanisme en vigueur (permis de construire par exemple). Il vous reste à en informer la mairie par une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Trouver et imprimer votre formulaire sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Juin 2024 : Passage du jury
Octobre 2024 : Remise des prix du concours des villes et villages fleuris

Jury local 2024 pour le label Villes et Villages Fleuris

Compte rendu de la visite Catégorie 2 Classement : Lauréat



Apprécié par le jury :

- Beau village, bien entretenu.
- Entrées du village fleuries avec des vivaces.
- Belle mise en valeur des abords de l'église.
- Suite aux conseils du jury, création de massifs et de parterres enherbés.
- Aire de jeux sécurisée et fleurie avec des vivaces.
- Le terreau des jardinières provient des composteurs du cimetière.
- La rue menant au cimetière va être prochainement refaite avec des bandes enherbées.
- Taille des haies au mois d'août pour respecter la période de nidification des oiseaux.
- Pratique de la tonte différenciée. Les trottoirs (hors rue principale) sont enherbés.
- Plantation d'une centaine d'arbres sur un talus en sortie de village.
- Mare pour récupérer les eaux de pluie, entourée de haies (grande biodiversité).
- Récupérateur d'eaux de pluie de 10m3 enterré derrière l'église (installé en 2024).
- Effacement des réseaux et remplacement des points lumineux par des LEDS.
- Patrimoine : rénovation d'un mur du cimetière.
- Plantations de vivaces autour de la salle des fêtes St Nicolas.

Des idées pour la suite :

- Créer des parterres/massifs au niveau de la rue principale (lors de l'installation de chicanes par exemple), ou lors de la rénovation d'une rue.
- Communiquer sur les actions de la commune et essayer d'impliquer les habitants.
- Mettre en valeur la porte du château ainsi que l'espace autour.



LES TRAVAUX

ANNÉE 2024



Economie d'eau :
Installation d'une cuve à eau
rue de l'église



Réfection
des terrains de pétanque



Démolition et reconstruction du mur
du cimetière de Framerville



Réfection des joints
au niveau du mur
du cimetière de
Framerville



Trottoirs et places de parking
rue de la Vallée
et rue de la Paneterie

LES TRAVAUX

ANNÉE 2024



Sécurité :
Mise en place d'un nouveau poteau au niveau du stop de la rue de l'église



Mise en place de cailloux autour des monuments et au cimetière



Face aux incivilités :
Mise en place d'une porte grillagée au local poubelles de la salle Saint-Nicolas



Nouveaux miroirs au carrefour de la rue des vergers et de la rue de l'église



Nouvelles tables à la salle Saint-Nicolas, les anciennes tables ont été mises au Gerموir



Ajout de bâches au plateau sportif



Eclairage de la rosace de l'église pour les fêtes de fin d'année



Économie d'énergie :
Isolation des combles au Gerموir (prime CEE)



Économie d'énergie :
Remplacement des radiateurs au Gerموir par des radiateurs céramiques et changement des néons par des LEDS

AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Jean-Philippe AVENEL

Décembre 2023

Plantation de 1 200 arbres
par la société de chasse de la commune

La société de chasse présidée par M. Fabrice POIGNET avec 20 chasseurs et quelques bénévoles ont planté environ 1 200 arbustes sur une parcelle appartenant à M. Deroo.

Cette bande d'arbres est destinée à couper la monotonie des grandes surfaces afin d'offrir aux petits gibiers et aux insectes un abri et une protection.

Merci pour cette bonne initiative !

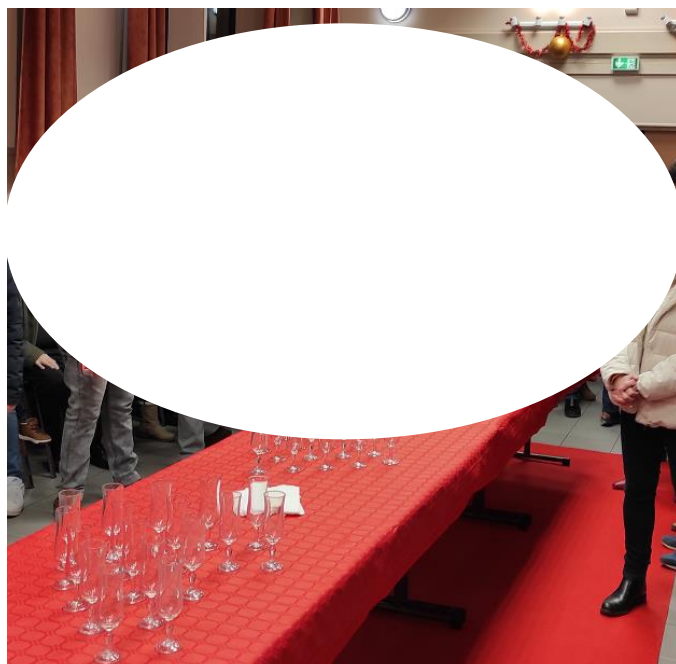


AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Samedi 13 Janvier 2024 : Vœux du Maire

C'est avec plaisir que M. le Maire, entouré de son conseil municipal, a accueilli ce samedi les administrés pour la traditionnelle présentation des vœux. Une soirée marquée par d'agréables moments de rencontre et d'échange. Un grand merci aux habitants, aux associations de la commune et au personnel communal ayant répondu présents à cette invitation.



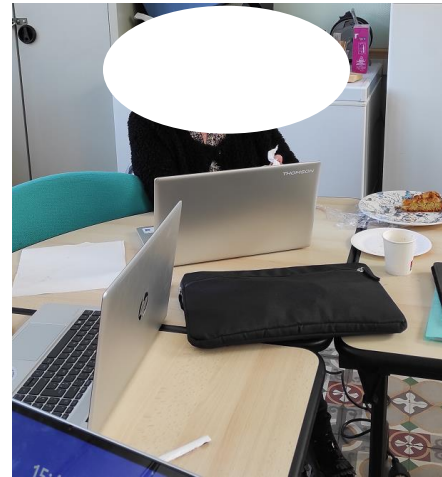
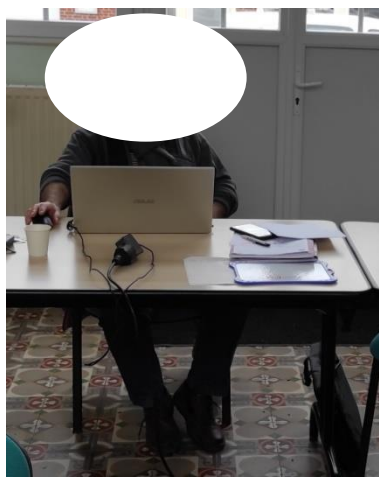
AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

En Février et de Octobre à Décembre
Ateliers informatiques à la salle annexe

Objectif :

Accompagnement des habitants à l'utilisation des outils numériques du quotidien.



Médiation Numérique

Service Gratuit
(Sauf impressions)

L'informatique pour tous !
Sur **Chaulnes** et **Rosières-en-Santerre**



La médiation numérique consiste à vous accompagner vers l'autonomie dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques.

- Impression, photocopie, numérisation
- Démarches administratives
- Navigation internet
- Wifi gratuit
- Ordinateur, téléphone, tablette
- Clé USB
- Aide informatique
- Logiciel de traitement de texte

Nos animatrices vous accueillent :

LUNDI: 9h-12h (Sur rendez-vous)
MARDI: 9h-12h / 14h-17h
JEUDI: 9h-12h
VENDREDI: 9h-12h / 14h-17h

03 22 84 68 46

Sur Chaulnes

Médiathèque
Av. Aristide Briand,
80320 Chaulnes

Sur Rosières-en-Santerre

Espace de Coworking
5 Rue Colonel Sorlin,
80170 Rosières-en-Santerre

LUNDI: 9h-12h (Sur rendez-vous)
MARDI: 9h-12h / 14h-17h
MERCREDI: 9h-12h / 14h-17h
JEUDI: 9h-12h / 14h-17h
VENDREDI: 9h-12h / 14h-17h

03 22 88 48 08

AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Concours de belote Samedi 24 Février 2024

Concours organisé par le comité des fêtes au profit du Noël des enfants de la commune.



Repas des aînés Dimanche 03 Mars 2024

C'est dans la salle Saint-Nicolas que le rendez-vous était donné ce dimanche pour le traditionnel repas des aînés. Au cours de ce moment convivial, toujours très apprécié, Madame Irène WASIAK, doyenne du village, a été mise à l'honneur et a reçu un colis de la part de la commune.



AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Chasse aux œufs de pâques Lundi 1^{er} avril 2024

Un concours du plus bel œuf décoré a été organisé et un goûter a été offert aux enfants.



Fête des voisins au plateau sportif Samedi 25 mai 2024

C'est une bonne occasion de faire connaissance et de partager un moment convivial.



AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Fête du village 27 et 28 Avril 2024

27 Avril 2024

Courses cyclistes AC Nesle, sous l'égide UFOLEP
Prix de Framerville-Rainecourt



28 Avril 2024

Réderie autour de l'église,
Jeux picards, animation picarde et Restauration



28 Avril 2024

Au Gerموir

(exposition de photos sur Venise, Présentation de costumes vénitiens, Vente de livres en doublon)

27 Avril 2024
Repas Jambalaya



AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Les cérémonies

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations.

Le 08 Mai 2024



Le 11 Novembre 2024



Le 14 Juillet 2024



AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Randonnée pédestre Dimanche 08 Septembre 2024

2 parcours : 8 ou 13km
Découverte des collines de Frise et apéritif offert au retour.



Spectacle « Les Mascottes font leur show » 17 et 18 Août 2024

Spectacle familiale en plein air.



AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Marche Rose

Samedi 05 Octobre 2024

Une marche solidaire organisée par l'association M'T'Formes dans le cadre de ce mois de lutte contre le cancer du sein.

OCTOBRE ROSE

MARCHÉ ROSE

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION M'T' FORMES

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024

INSCRIPTIONS à PARTIR DE 9H30 à LA SALLE DE LA MAIRIE D'HERLEVILLE DÉPART 10H

HERLEVILLE

7 km

FRAMERVILLE-RAINECOURT

I.P.N.S

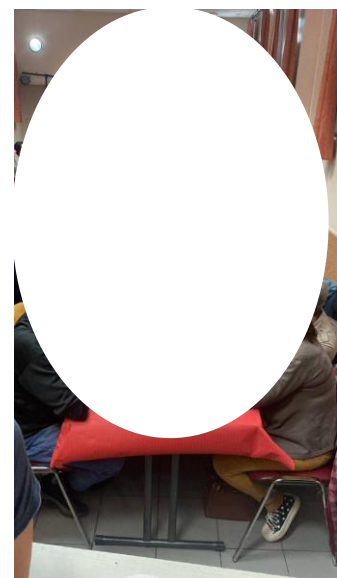
participation à la marche 2 euros bénéfices reversés à la ligue contre le cancer



Fête du Beaujolais

Samedi 23 Novembre 2024

Chaque année le Beaujolais Nouveau est à l'honneur. La fête du Beaujolais est assurément le rendez-vous de la convivialité et de l'amitié.



AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Arbre de Noël Samedi 14 Décembre 2024

L'arbre de Noël des enfants s'est déroulé à la salle Saint-Nicolas. Ainsi, ce sont près de 40 enfants qui se sont retrouvés, accompagnés de leurs parents et/ou grands-parents, pour assister à un spectacle musical interactif qui a su enchanter tout le monde, avant l'arrivée du Père Noël pour sa distribution de bonbons et de cadeaux. Enfin, un goûter a rassemblé petits et grands pour terminer cet après-midi.



Distribution d'une Carte cadeau aux aînés (à partir de 65 ans) par Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal le samedi 21 Décembre 2024

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de supprimer les bons d'achat de nos aînés et d'attribuer une carte cadeau d'un montant de 30€ à l'ensemble de nos aînés de plus de 65 ans pour les fêtes de fin d'année. Toutefois, la commune invite toujours gracieusement nos aînés au « Banquet des Aînés » qu'elle organise dans la Salle St Nicolas au mois de Mars (cette année : Dimanche 02 Mars 2025 à partir de 12h30). La non-participation à ce repas ne sera pas compensée par un bon d'achat.

Cette initiative permet à nos aînés de s'offrir un petit plaisir pour les fêtes, un cadeau à leurs proches, ou ils pourront l'utiliser pour faire leurs courses tout simplement.



AU FIL DE L'ANNÉE 2024...

par Evelyne SCHIETEQUATTE

Concours « illuminations de Noël » Décembre 2024

Le concours des illuminations et décorations de Noël a pour objet de sélectionner et de récompenser l'investissement et l'implication des habitants de notre commune dans la décoration de leur façade et de leur jardin (visible de la voie publique). La remise des prix est effectuée, chaque année, lors des vœux du Maire du mois de janvier.

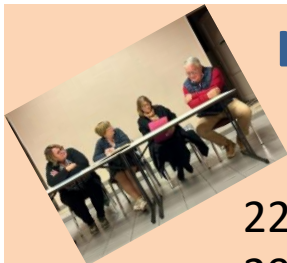


Merci à tous pour votre participation au concours. Votre contribution a ajouté de la magie à notre village !

Félicitations aux heureux gagnants, le premier prix a été décerné à M. et Mme Ruelle.

COMITE DES FETES

par Evelyne SCHIETEQUATTE



Le programme du Comité des Fêtes Année 2025



22 Février	Concours de cartes
29 Mars	Goûter déguisé
20 Avril	Chasse aux œufs
26/27 Avril	Fête locale
21 Juin	Fête des voisins
14 Juillet	Fête du 14 juillet/Pétanque
07 Septembre	Randonnée
04 Octobre	Marche M'T'Formes
22 Novembre	Soirée Beaujolais
20 Décembre	Arbre de Noël

*Sans oublier les Vœux du Maire (le 11 Janvier)
et le Repas des Aînés (le 02 Mars) organisés par la Commune !*



Une année au Gerموir

Par Sébastien Hénon



2024 a été un véritable élan pour Lire et Délire et le Gerموir. Forte d'un nombre d'adhérents croissant et d'une équipe de bénévoles unie, l'association a pu mettre en œuvre de nombreuses actions et poursuivre le travail engagé depuis deux ans.

Il faut dans un premier temps souligner l'élection de Madame Maryvonne Mérieux à la fonction de vice-présidente non comme une consécration mais comme une reconnaissance naturelle des membres de l'association qu'elle sert depuis des années, avant même l'ouverture définitive du Gerموir sans autre but que de mettre sa bonne volonté, son sens de l'accueil et son savoir à la disposition de tous. Elle incarne la continuité et nous sommes très heureux de pouvoir compter sur sa fidélité au Gerموir, si cher à son cœur et dont elle est l'incarnation.

Dans un second temps, je tiens à remercier tous les différents membres de l'association qui sont présents à chaque permanence ou à chaque événement particulier : Chloé, Virginie, Catherine, Evelyne, Michel, Martine et Nhaelle qui sont tous à l'origine d'un ou plusieurs projets. Et Maryvonne naturellement ! Sans eux rien ne serait possible.

Qu'il s'agisse du club lecture, de l'atelier d'écriture, des expositions, des ateliers à destination des enfants ou de la participation à des événements comme la fête municipale ou du carnaval des associations de la ville de Péronne ; ils sont toujours là...

Nous avons le plaisir de voir des enfants revenir au Gerموir, très régulièrement et y trouver leur place. C'est fondamental car une association incapable d'attirer les jeunes est amenée à disparaître progressivement.

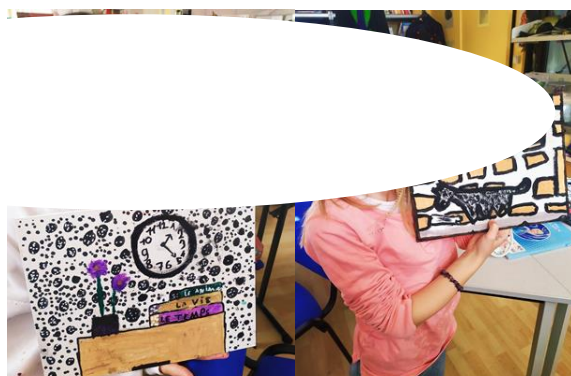
Pour cette année 2025, les beaux projets ne manquent pas, mais je ne les détaillerai pas ici ; ce serait long. Je préfère que vous passiez, que vous poussiez notre porte si vous êtes intéressés et que vous en preniez connaissance au Gerموir. Nous sommes ouverts, sauf exception, les **mercredis et samedis après-midi**. Vous pouvez également consulter notre page Facebook « Le Gerموir , Lire et Délire » qui rend compte de nos activités.

Enfin, je tiens à remercier Madame Evelyne Schietequatte, présidente du comité des fêtes, pour son soutien et pour les actions que nous pouvons mener en commun. Évidemment, nos remerciements vont également à la municipalité, partenaire indéfectible et indispensable ainsi qu'à Monsieur Jean-Philippe Avenel et ses conseillers qui sont conscients de la nécessité d'une politique culturelle à l'échelle locale.

Avec les efforts de tous, le Gerموir s'insère de plus en plus dans la vie du village et commence à avoir une renommée au-delà de Framerville-Rainecourt, comme espace culturel à part entière. C'est une fierté !

Nous vous souhaitons une belle année 2025 et espérons vous voir nombreux au Gerموir !

Sébastien Hénon, président de Lire et Délire



UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

Article Framerville et Rainecourt, Dominique RICHERT 1918

Mémoire d'un soldat de l'armée allemande. Framerville et Rainecourt 1918



(En hommage au regretté commandant Decagny, ancien Délégué adjoint du Souvenir Français, qui , le premier , attira mon attention sur le récit de l'Alsacien Dominique Richert.)

Dominique Richert est un agriculteur alsacien enrôlé dans l'armée allemande en 1913. De 1914 à 1918, il est sur tous les fronts. En 1918, sous-officier, il participe à la bataille de Villers-Bretonneux.

Le 21 mars 1918, Ludendorff avait lancé l'opération Michaël sur l'axe Saint-Quentin-Amiens. Il savait que c'était l'ultime chance pour les Allemands de gagner la guerre. L'Allemagne était épuisée par le blocus et la puissance industrielle des Etats-Unis, récemment entrés en guerre, n'allait pas tarder à peser sur l'issue du conflit ; désormais, le temps jouait contre l'Allemagne.

En outre, grâce à la paix de Brest-Litovsk signée avec les bolcheviks le 3 mars 1918, l'Armée allemande était en mesure de transférer près de 800 000 hommes sur le front Ouest.

Ludendorff espérait s'emparer d'Amiens, charnière des troupes du Commonwealth et des armées françaises ; ainsi, les Britanniques se replieraient sur les côtes de la Manche et les Français sur le sud pour protéger Paris. Grâce à leur supériorité numérique ainsi qu'à une nouvelle technique d'assaut consistant à lancer des petits groupes de soldats d'élite très mobiles qui contournaient les points de résistance et les isolaient, les Allemands progressent très vite. Le 25 mars, ils sont à Nesle. Le maréchal Haig, commandant les forces du Commonwealth appelle à l'aide le général Pétain, chef de l'Armée française. A la hâte les régiments de l'armée Humbert qui arrivent de Compiègne, sont jetés dans la bataille. L'armée Debeney, depuis la Lorraine est transportée sur Amiens. Le 26 mars, les Britanniques abandonnent Albert puis Chaulnes. Mais ce jour-là, les Alliés, réunis à Doullens, prennent la décision de confier au général Foch la coordination de leurs armées (le commandement unique ne lui est donné que le 12 avril).

UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

La progression des armées allemandes est arrêtée sur une ligne Moreuil, Grivesnes, Villers-Bretonneux où se déroulent de furieux combats. Le 24 avril, les Allemands prennent Villers-Bretonneux. Dominique Richert participe à l'assaut ; dans l'enfer des combats, il est témoin d'une partie de la première bataille de blindés lorsqu'un « tank » anglais avançant sur le trou d'obus où il est retranché, est détruit par un char allemand.

Les Alliés reprennent ce qui reste de la ville dès le lendemain. Depuis la bataille de Riga contre les Russes, en 1917, Dominique Richert est sous-officier dans la 2ème compagnie de mitrailleuses du 332ème Régiment d'Infanterie.

Avec sa compagnie, Dominique Richert recule sur Marcelcave puis sur Harbonnières. L'artillerie lourde britannique qui s'abat sur le bourg les contraints à se replier sur Framerville. C'est là que nous le retrouvons et son témoignage sur l'état du village ne manque pas d'intérêt.

« Notre compagnie prit ses quartiers au château de Framerville. En fait, ce château était à moitié détruit et n'avait ni portes ni fenêtres ; par temps de pluie, nous étions obligés de monter nos tentes dans les chambres. »

Il note que le village était très endommagé. Rappelons que de septembre 1914 à mars 1917, Framerville était tenu par les Français tout comme Lihons et Foucaucourt. Les Français reprirent Faÿ en juillet 1916, Estrées en août, Vermandovillers en septembre, Berny en octobre... Les Allemands conservèrent Chaulnes jusqu'à leur repli sur la Ligne Hindenburg en mars 1917.

Framerville et Rainecourt ne subirent pas les destructions systématiques des maisons, des vergers et des puits ordonnées par le commandement allemand à ses soldats avant leur repli. Mais Dominique Richert nous décrit une méthode moins spectaculaire utilisée en 1918 : « ... on fut informés qu'on recevrait tant et tant d'argent par kilo de plomb, cuivre, zinc, fer-blanc etc., amené à un point de collecte dans le village. Le saccage qui suivit est indescriptible. Toutes les poignées de porte, de fenêtre, furent démontées, les ustensiles de cuisine en cuivre confisqués, des toits entiers démontés et transportés pièce par pièce. Certains soldats reçurent plus de cent marks pour leur vol. Ils s'attaquèrent finalement aux cloches de l'église. Il y avait un certain nombre de spécialistes du démontage des cloches d'église en territoire occupé. Je dis au lieutenant Strohmayer que je trouvais inadmissible de s'attaquer aux cloches. « Qu'est-ce que vous voulez, tous les moyens sont bons pour défendre une juste cause ! » C'était l'excuse typique. »

UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

Une centaine de prisonniers anglais et Français étaient employés à différents travaux. L'auteur offrait des cigarettes aux Français. Ceux-ci ne supportaient pas les « Tommies », rendus responsables du fait que la guerre ne soit pas encore finie*.

Dominique Richert nous confirme qu'il y avait un aérodrome « juste à côté du village ».

C'est à dire à Rainecourt. Quatorze avions y étaient stationnés pour mitrailler les tranchées ennemies ou intercepter les appareils anglais qui, la nuit, venaient bombarder les positions allemandes**. L'idée lui vint d'aller acheter des cigarettes au mess des pilotes en compagnie du soldat Fritz Kesler ; il serait heureux de les fumer lorsqu'il serait de retour au front. « C'était un jour de mai magnifique, l'air était clair, chaud et épicé. Quel plaisir de vivre ! », s'exclame l'auteur. Après avoir acheté des cigarettes, ils prenaient le chemin du retour, lorsqu'ils furent brusquement contraints de se jeter à terre. Deux obus de gros calibre venaient de faire entendre leur bourdonnement caractéristique. L'un deux explosa au milieu des avions et les débris volèrent dans tous les sens. L'autre, comme ils l'apprirent plus tard, avait éclaté dans la cour d'une maison où étaient installés les musiciens d'un régiment d'artillerie. Il y eut plusieurs morts. En courant, ils rejoignirent leur compagnie. Les chevaux étaient déjà attelés. Tout le monde quitta Framerville au plus vite tandis que les obus de gros calibre tombaient sur les maisons.

Le régiment retourna ensuite en 1^{ère} ligne, face aux ruines de Villers-Bretonneux, un peu en avant de Warfusée-Aboncourt (aujourd'hui Lamotte-Warfusée). Manifestement, les « Anglais » (l'auteur ne parle jamais d'Australiens ou de Néo-Zélandais) ne manquaient pas de munitions... L'auteur comprit à partir de cette époque que l'Allemagne allait perdre la guerre ; des propos prudents échangés avec un officier puis avec d'autres sous-officiers, lui montrèrent qu'il n'était pas seul de cet avis.

A la fin du mois de mai, les survivants de sa compagnie furent ramenés au repos dans ce qu'il appelle « le ravin », petite vallée sèche qui descend doucement vers Morcourt et est appelée aujourd'hui « Vallée Brioche ».

Des cagnas avaient été creusées dans le talus face à l'ouest. Tous les jours, les soldats assistaient à des combats aériens. Les avions britanniques étaient plus nombreux que les appareils allemands. Lors de chaque engagement qui impliquait des dizaines d'avions, plusieurs d'entre eux s'écrasaient dans les champs environnants. L'un d'eux vint même s'abattre en flamme dans le « ravin ». C'était un Anglais. A cause des explosions du réservoir et des munitions, personne ne put secourir le pilote qui fut carbonisé. Ce qui restait de lui fut enterré au bord de la route.

UN PEU D'HISTOIRE....

par Marcel QUEYRAT

Dominique Richert fut ensuite envoyé en mission à Metz. Au mois de juillet 1918, il parvint à désertier avec deux camarades et fut accueilli dans les lignes françaises. Après la guerre, il reprit chez lui, en Alsace, son métier d'agriculteur, fonda une famille et travailla dur pour la faire vivre. Les soirs d'hiver, il rédigeait, en allemand, sur des cahiers, le récit de ce qu'il avait vécu pendant la guerre. En 1941, pour éviter à ses fils d'être enrôlés dans la Wehrmacht, il les fit passer clandestinement en Suisse. Après sa mort en 1977 à l'âge de 84 ans, ses cahiers furent retrouvés par hasard. La sobriété de son style décrivant les horreurs de la catastrophe de 1914-1918, intéressèrent un éditeur d'abord en Allemagne puis en France (Ed La Nuée bleue. Strasbourg. 1999. Traduit de l'allemand par Marc Schublin).

Marcel Queyrat

Président honoraire du Comité Cantonal du Souvenir Français.

(Avec mes remerciements à Jean-Baptiste Courtier qui m'a prêté le livre « Cahiers d'un survivant » (Ed La Nuit bleue).

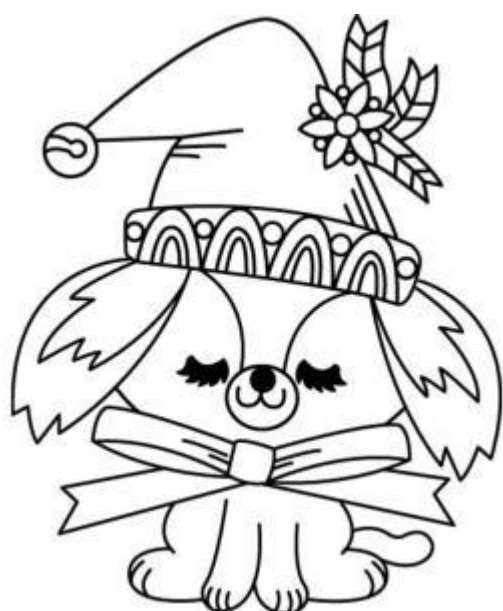
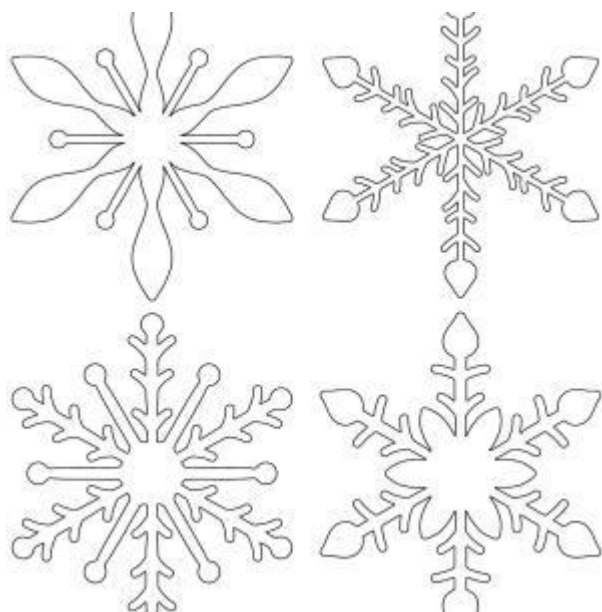
**A Framerville et à Rainecourt les Anciens, ceux qui, enfants, avaient vécu la relève des troupes françaises par des soldats britanniques au début de 1917, se souvenaient de leur inquiétude car les « Tommies » avaient la réputation, en cas d'offensive allemande, de toujours chercher à se replier sur Calais et Dunkerque.*

*** Dans l' « Atlas pour la Somme des terrains d'aviation militaires de la Première Guerre Mondiale », ce terrain est cité dans la rubrique « Aérodromes secondaires ». Aménagé en 1918 pour appuyer l'offensive Michaël, il ne comportait pas d'installation en dur. Un aérodrome plus important avait été créé par les Allemands à Foucaucourt. Il fut ensuite utilisé par les Britanniques.*



LE COIN DES ENFANTS

Coloriage



*Notre délégué à la protection des données :
Service DPO / Syndicat Intercommunal AGEDI
15 Lieu-dit Les Marnières BP 90217 15 002 Aurillac
rgpd@agedi.fr*



Ouverture de la Mairie au Public

**Mardi
de 16h00 à 17h30**

**Jeudi
de 16h30 à 18h00**

Téléphone (uniquement le mardi et le jeudi)

03 22 85 81 31

Courriel

mairie@framerville-rainecourt.fr

Attention,
Nouvelle adresse mail !

Site web : www.framerville-rainecourt.fr